



PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

**18 Décembre 2021
en Visio Conférence**

14 associations représentées:

- 45èmes de Châteauneuf du Rhône (Vincent AULAIRE, Pdt)
- Aigles de Chambéry (Xavier ANDRE, Pdt)
- Avalanches d'Annecy (Marial GIRARD, Pdt et Hugo REAL, Arbitre)
- Black Hornets du Côteau (Fabien BROSSAT, Pdt)
- Black Panthers de Thonon les Bains (Joelle Tischhauser, Dirigeant)
- Centaures de Grenoble (Laurent LAMBERT, Pdt)
- Falcons de Villeurbanne (Jean-Théodore MARCISIEUX, Secrétaire, arrivé à 11h48)
- Giants de St Etienne (Maxime PORTAFAIX, Pdt)
- Gônes de l'Eveil de Lyon (Pierre ROGER, Pdt)
- Poséidons de Cusset (Maxime CHENARD, Pdt)
- Salers d'Issoire (Guillaume DAIX, Pdt)
- AS Flag Football de Décines, Sailors du Grand Large (Benjamin RITT, Trésorier)
- Servals de Clermont-Ferrand (Christophe CORALLO, Pdt)
- Unity Cheer Dance de St Priest en Jarez (Alizée GILARDI, Coach)

4 associations absentes excusées:

- ASUL Sports Loisirs de Villeurbanne
- Huitième Légion de Montluçon
- Sharks de Valence
- Wolves Army Cheer de St Priest

5 associations absentes non excusées:

- AD'Yss d'Issoire
- Diables Bleus de Grenoble
- Shields Nord-Allier (Football Américain Nord Allier)
- Spice Cheers de Sury le Comtal
- Stade Clermontois de Clermont-Ferrand

Personnes présentes non votantes:

- Jean-Yves PATTARD (Président LARAFA)
- Myriam THIEBAUT (Responsable CRA LARAFA)
- Franck LAZARO (Salarié LARAFA)

Les votes pris en compte sont basés sur la répartition suivante, établie selon les statuts de la LARAFA :

2	AD YSS
2	AS FLAG FOOTBALL DE DECINES
2	ASUL SPORTS LOISIRS
2	BLACK HORNETS
2	FOOTBALL AMERICAIN NORD ALLIER
2	POSEIDONS FOOTBALL AMERICAIN
2	STADE CLERMONTOIS
2	WOLVES ARMY CHEER
6	45EMES DE CHATEAUNEUF DU RHONE
6	LA HUITIEME LEGION
6	SALERS
6	SPICE CHEERS - 1001 SCENES
6	UNITY CHEER DANCE
11	AVALANCHES
11	CFA SERVALLS
11	DIABLES BLEUS DE GRENOBLE
11	FALCONS
11	GIANTS
16	AIGLES
16	SHARKS
21	BLACK PANTHERS
21	CENTAURES
21	EVEIL DE LYON SECTION FOOT US
196	TOTAL AUVERGNE-RHONE-ALPES

Total des voix des clubs présents, à l'ouverture de la séance : 136 voix.

La séance est ouverte à 10h45.

Il est convenu que les votes des différents documents présentés se feront à main levée.

1/ Approbation du procès-verbal de l'AG du 17 Octobre 2020 (Annexe 1) :

Pour : 136 voix **Contre :** 0 voix **Abstention :** 0 voix

Le PV de l'AG précédente est validé à l'unanimité.

2/ Rapport Moral du Président de la LARAF, pour la saison 2020-2021 (Annexe 2) :

Pour : 136 voix **Contre :** 0 voix **Abstention :** 0 voix

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité

3/ Rapport Financier pour la saison 2020-2021 (Annexe 3) :

Pour : 93 voix **Contre :** 0 voix **Abstention :** 21 voix

Le rapport financier est adopté à la majorité.

5/ Budget Prévisionnel 2021-2022 (Annexe 3)

Pour : 93 voix **Contre :** 0 voix **Abstention :** 21 voix

Le budget prévisionnel est adopté à la majorité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à Midi.

Signature Secrétaire



Jean-Yves PATTARD
Président
Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
de Football Américain
11 avenue Paul Verlaine
38100 Grenoble
Tel: 06 28 33 89 82
Courriel: contact@laraf.fr
SIRET: 418 220 000R 33

Annexe 1

PV de l'AG du 17/10/2020

PRÉSENCES

10 associations représentées :

- Aigles (Maguelonne TERNOIS)
- AS Flag Football de Décines (Galane CROVILLE)
- ASUL Sports Loisirs (Franck VILLENA)
- Centaures (Laurent LAMBERT)
- CFA Servals (Christophe CORALLO, Arrivée à 11h30)
- Diabes Bleus (Thierry ROUVIER)
- Eveil de Lyon - Les Gônes (Franck LAZARO)
- Salers (Guillaume DAX: arrivée à 11h30)
- Sharks (Mickaël ADRIAN)
- Unity Cheer Dance (Estelle VINCENT)

2 membres de la LARAFa non représentant de clubs:

- Jean-Yves PATTARD (Trésorier)
- Myriam THIEBAUT (Responsable de la CRA)

13 associations absentes excusées :

- 45èmes
- Avalanches
- Black Hornets
- Black Panthers
- Paladins (CFA Tricastin)
- Falcons
- Giants
- Huitième Légion
- Poséidons
- Shields (FA Nord Allier)
- Stade Clermontois
- Wolves Army Cheer
- Spice Cheers

1 association absente non excusée :

- AD'Yss

Les votes pris en compte sont basés sur la répartition suivante, établie selon les statuts de la LARAFA :

1	AS FLAG FOOTBALL DE DECINES
1	ASUL SPORTS LOISIRS
2	SHIELDS NORD ALLIER
5	CLUB DE FOOTBALL AMERICAIN TRICASTIN
5	POSEIDONS FOOTBALL AMERICAIN
5	STADE CLERMONTOIS
5	WOLVES ARMY CHEER
6	SPICE CHEERS - 1001 SCENES
10	45EMES DE CHATEAUNEUF DU RHONE
10	AD YSS
10	AVALANCHES
10	BLACK HORNETS
10	LA HUITIEME LEGION
11	DIABLES BLEUS DE GRENOBLE
11	GIANTS
11	SALERS
11	UNITY CHEER DANCE
15	AIGLES
15	FALCONS
16	CFA SERVALS
16	SHARKS
21	BLACK PANTHERS
26	CENTAURES
36	EVEIL DE LYON SECTION FOOT US
269	TOTAL AUVERGNE-RHONE-ALPES

Total des voix des clubs présents, à l'ouverture de la séance : 117 voix.

La séance est ouverte à 10h15.

Il est convenu que les votes des différents documents présentés se feront à main levée.

VOTES des DOCUMENTS à l'ODJ

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 30 Novembre 2019 :

Pour : 117 voix **Contre :** 0 voix **Abstention :** 0 voix

Le PV de l'AGO précédente est adopté à l'unanimité

Rapport Moral du Président

Lu par lui-même

Pour : 117 voix **Contre :** 0 voix **Abstention :** 0 voix

La rapport moral du président est adopté à l'unanimité

Rapport Administratif de la saison 2019-2020 :

Explicité par Franck LAZARO, CTRF

Pour : 117 voix **Contre :** 0 voix **Abstention :** 0 voix

La rapport administratif est adopté à l'unanimité

Les Aigles soulignent la réussite de la forme de jeu @7 proposée pour le championnat régional U19, lors de la saison 2019-2020... forme de jeu qui avait suscitée le plus grand scepticisme de la part des coaches mais qui s'est avérée être une formule fédératrice et accessible pour le plus grand nombre denos jeunes licenciés.

Rapport Financier de l'exercice comptable 2019-2020

Explicité par Jean-Yves Pattard, Trésorier

Pour : 117 voix **Contre :** 0 voix **Abstention :** 0 voix

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Approbation des Comptes de l'exercice comptable 2019-2020

Pour : 117 voix **Contre :** 0 voix **Abstention :** 0 voix

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Affectation du Résultat de l'exercice comptable 2019-2020

Il est proposé de reporter le résultat à l'exercice suivant 2020-2021

Pour : 117 voix **Contre :** 0 voix **Abstention :** 0 voix

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Arrivée des représentants des Salers et des Servals.
Le nombre total de voix représentés est désormais de 144 voix.

Budget Prévisionnel pour la saison 2020-2021

Explicité par Jean-Yves Pattard - Trésorier

Pour : 144 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

Le Budget Prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Election du Comité Directeur pour le mandat 2020-2024 :

Une seule liste est candidate, menée par Jean-Yves PATTARD, Trésorier sortant. La composition de cette liste est la suivante:

Nom	N° Licence valide
Jean-Yves Pattard - Président	FANAU00840
Bastien Dura – Trésorier	CHNPR00128
Estelle Vincent – Secrétaire	CHNPR00009
Alix Girard – Commission Cheerleading	CHNAU00176
Laurent Lambert Florentin – Commission Football	FANPR00261
Myriam Thiebaut – CRA	FANAU00956
Pierre Roger – Commission Flag	FANPR00543

Le vote se déroule à bulletin secret, conformément aux statuts de la LARAFa.

Le dépouillement est fait par Mickaël ADRIAN, président sortant, en présence de Guillaume DAIX, scrutateur.

Résultat du scrutin:

Pour : 144 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

La liste menée par Jean-Yves PATTARD est élue à l'unanimité.


Le nouveau Bureau Directeur de la LARAFa, pour le mandat 2020-2024, est donc composé de :

- Jean-Yves PATTARD, Président
- Bastien DURA, Trésorier
- Estelle VINCENT, Secrétaire

L'ODJ étant épuisé, la séance est levée à 12h30

Signature du Président

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
de Football Américain
11 avenue Paul Verlaine
38100 Grenoble
Tél: 0538 33 89 12
Courriel: contact@larafa.fr
SIRET: 34 293 420 000 3

Signature Secrétaire


Annexe 2

RAPPORT MORAL 2020-2021

Deuxième saison marquée de l’empreinte étouffante de la Covid-19 : Confinement, couvre-feu, mesures sanitaires contraignantes... Si en 2019-2020, les compétitions s’étaient déroulées jusqu’en mars, la saison 2020-2021 n’a jamais eu sa chance. Certes au printemps 2021, certains ont pu à nouveau regoûter aux joies des terrains mais uniquement dans une forme soft, sans contact. Et que dire de ces gymnases continuant d’être fermés, privant nos pratiquants et pratiquantes du cheerleading de tout espoir de retour sur la fin de la saison.

L’incertitude dans l’avenir qui a plané pendant ces mois de Covid-19 a impacté le développement des clubs et par voie de conséquence celui de la Ligue. C’est une perte de 727 licenciés (-26%) pour cette saison, perte véritablement prononcée auprès de notre public féminin (-46%), le public masculin étant impacté moins profondément (-19%).

Nom	Total	Homme	Femme
Saison 2019-2020	2760	2001	759
Saison 2020-2021	2033	1621	412
Variation	-727	-380	-347
	-26%	-19%	-46%

Inutile de dire que la priorité de tous, l’unique priorité sera en 2021-2022, si les circonstances sanitaires le permettent, de casser la spirale et de retrouver le plaisir de pratiquer.

La situation dans les clubs a été difficile et le sera encore un peu. La reprise 2021-2022 s’annonce complexe et en même temps pleine d’espoir. Même si quelquefois ces mesures ont pu paraître insuffisantes, je voudrais simplement rappeler les quelques actions que la Ligue a pu réaliser depuis 2020 en fonction de ses moyens :

- Non facturation des frais d’arbitrage 2020 : 5000 euros
- L’abandon des frais de participation liés à une pratique compétitive 2021 : 5000 euros
- Le soutien du plan de relance I de la FFFA sur la part fédérale 2021 : 8000 euros

La Ligue évidemment continuera au mieux d’apporter son aide pour aider chacune de ces 3 disciplines à ressortir la tête haute de ces épreuves. Certaines actions seront portées en début de saison 2021-2022 pour aider à la relance.

Cette saison aura aussi été l'année du renouvellement de notre instance fédérale. Grâce à la visioconférence et aussi au système de sécurité mis en place avec l'appui de sociétés compétentes, les ligues ont pu, au printemps 2021, porter le choix des clubs dans le renouvellement de leur instance.

Nous espérons maintenant que le projet porté par la liste élue de Mme Schleifer portera ses fruits et que les réformes annoncées seront mises en place pour le bien commun.

Voilà le bilan d'une saison qui restera comme la précédente dans les annales ! En terminant ces lignes, je voudrais remercier chaleureusement les présidents, les bénévoles de tous les clubs de notre Ligue, le comité directeur et notre salarié Franck Lazaro, pour tout ce travail apporté au service de nos pratiquants dans la diversité de nos territoires et ce, dans des circonstances si difficiles.

Jean-Yves Pattard
Président



Annexe 3

RAPPORT FINANCIER 2020-2021

Mesdames, Messieurs, chers adhérents,

Conformément à ses statuts la LARAFa vous présente ses comptes pour l'exercice 2020-2021. La LARAFa a clôturé le 30 juin 2021 les comptes de son exercice comptable.

La durée de cet exercice a été de 12 mois.

La LARAFa tient inventaire de ses dettes et de ses créances. Elle procède à un rapprochement bancaire permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et la situation bancaire effective de l'association.

Exercice 2020-2021 (Détails dans les annexes)

Pour cet exercice :

Le total du bilan se monte à 51 472.12 euros.

Les comptes bancaires ont au 30/06/2021 des soldes créditeurs 32 125.85 euros

Les créances auprès des clubs s'élèvent à 8 692.82 euros.

Les dettes fournisseurs et dettes fiscales & sociales s'élèvent à 29 990.86 euros

L'exercice 2020-2021 de la LARAFa présente une perte de 8 413.16 euros, en diminution (-13%) par rapport à l'andernier (- 7440.80 euros).

- Résultat d'exploitation :

Perte de -21 904.68€ contre -13 307.61€ l'an dernier (-8k€).

Diminution importante des ressources de la Ligue (38 137.75€ contre 56 826.72€ l'an dernier. La diminution est principalement sur les ressources liées à l'activité de nos disciplines (formations, rétrocession de licences, conventionnement, ...).

Légère diminution des charges d'exploitation (60 042.43€ contre 70 134.33€ l'an dernier). Compte tenu de l'environnement dans laquelle s'est déroulée la saison, les actions qui pouvaient être menées ont été réalisées. Il s'agit principalement de prestations de services en lien avec les projets subventionnés.

- Résultat financier :

168.72 € contre 111.92€ l'an dernier. Il s'agit des quelques intérêts obtenus sur le livret association.

Résultat exceptionnel :

3 990.00€ contre 00.00€ l'an dernier. Il s'agit des aides obtenues sur les charges liées à la masse salariale.

Evènements marquants de l'exercice

- L'épidémie de Covid-19 s'est poursuivie sur l'ensemble de la saison. La Ligue a pu compensé le manque à gagner dû à l'absence d'activité sportive par les aides d'Etat prévues pour les structures associatives. Ces sommes ont permis de financer les charges habituelles de son activité (salaires et location immobilière) et delimiter ainsi le déficit.
- L'annonce du plan de relance fédéral dit plan n°1 qui aura un impact direct sur les fonds perçus dans le cadre de la rétrocession sur la part licence revenant à la Ligue.
- Du fait des mesures sanitaires en place pendant la saison, une grande partie des actions subventionnées n'ont pu être réalisées et ont été décalées sur le prochain exercice. Il en résulte un montant de fonds dédiés important sur cet exercice (15K).

Evènements marquants postérieurs à l'exercice

- L'annonce du plan de relance fédéral dit plan n°2 qui aura un impact direct sur les fonds perçus, d'une part, dans le cadre de la formation, et d'autre part, à nouveau sur les quotités de licence rétrocédée à la Ligue.

En conclusion

Il s'agit d'un nouvel exercice déficitaire. Le déficit a été contenu pour cette année grâce aux aides de l'Etat. Cependant le plus gros impact financier de la Covid-19 pour la LARAFa aura lieu sur le prochain exercice.

Dans le cadre de la reprise des activités, la LARAFa poursuivra encore son effort pour soutenir les actions de reprise en direction de ses disciplines malgré la baisse importante de ses ressources attendue sur l'exercice.

Proposition affectation du résultat

La LARAFa soumet à votre vote l'approbation des comptes, au quitus de gestion et propose l'affectation du résultat au report à nouveau.

Bastien Dura
Trésorier



ACTIF	Brut	Amortissem ent	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
Immobilisations				
218700 - Autres immobilisations corporelles	15 736,25 €	10 566,74 €	5 169,51 €	7 994,17 €
275000 - Dépôts et cautionnements versés	923,60 €	0,00 €	923,60 €	923,60 €
	16 659,85 €	10 566,74 €	6 093,11 €	8 917,77 €
Tiers				
401000 - Fournisseurs	47,00 €	0,00 €	47,00 €	0,00 €
411000 - Clients	8 692,82 €	8 000,00 €	692,82 €	6 806,46 €
418200 - Factures à établir	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 384,00 €
441700 - Subventions d'exploitation	16 500,00 €	0,00 €	16 500,00 €	16 621,00 €
468100 - Produits à recevoir	37,66 €	0,00 €	37,66 €	0,00 €
	25 277,48 €	8 000,00 €	17 277,48 €	24 811,46 €
Banques, établissements financiers et assimilés				
511200 - Chèques à encaisser				40,00 €
512001 - Banque - LB - LIVRET BLEU LARAFA	25 422,11 €	0,00 €	25 422,11 €	28 253,39 €
512002 - Banque - CM - LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES FOOTBALL AMERICAIN	2 363,02 €	0,00 €	2 363,02 €	3 556,06 €
512005 - Banque - PAYPAL LARAFA	316,34 €	0,00 €	316,34 €	316,34 €
531002 - Caisse - CM - LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES FOOTBALL AMERICAIN	0,06 €	0,00 €	0,06 €	0,06 €
	28 101,53 €	0,00 €	28 101,53 €	32 165,85 €
TOTAL ACTIF	70 038,86 €	18 566,74 €	51 472,12 €	65 895,08 €

PASSIF	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	14 614,42 €	22 055,22 €
194000 - Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	15 280,00 €	23 580,00 €
Résultat		
Résultat de l'exercice (déficit)	-8 413,16 €	-7 440,80 €
Total Fonds Associatifs	21 481,26 €	38 194,42 €
Tiers		
401000 - Fournisseurs	0,00 €	44,98 €
408100 - Fournisseurs - Factures non parvenues	5 580,00 €	144,00 €
421000 - Personnel - Rémunérations dues	14,73 €	1 682,25 €
425015 - NDF Pattard	222,19 €	0,00 €
425020 - NDF Sidhoum	0,00 €	12,95 €
428200 - Personnel - Congés payés	3 211,86 €	4 362,70 €
431000 - Urssaf - Assedic	819,00 €	812,00 €
437500 - Arcco	186,52 €	185,49 €
437600 - Formation	146,08 €	218,22 €
437650 - Prévoyance+mutuelle generali	322,14 €	274,86 €
438200 - Charges sociales sur congés à payer	1 445,34 €	1 963,21 €
442100 - Prélèvements à la source (IR)	43,00 €	0,00 €
467000 - Autres comptes débiteurs ou créditeurs	18 000,00 €	18 000,00 €
	29 990,86 €	27 700,66 €
TOTAL PASSIF	51 472,12 €	65 895,08 €

COMPTE DE RESULTAT	2020-2021	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
741000 - Subventions - Etat	16 500,00 €	16 621,00 €
741700 - Subventions - Ministère de tutelle	7 500,00 €	6 000,00 €
753100 - Arbitrage	0,00 €	-100,00 €
753200 - Formations	2 164,00 €	10 135,00 €
756100 - Adhésions et inscriptions en championnat	2 905,00 €	4 900,00 €
756200 - Rétrocessions licences 3FA	8 310,08 €	12 390,16 €
756250 - Conventonnement et labellisation 3FA	450,00 €	6 786,46 €
758000 - Produits divers de gestion courante	308,67 €	94,10 €
781700 - Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants (autres que les valeurs mobilières de placement)	0,00 €	7 000,00 €
789400 - Report des ressources non utilisés sur subventions attribuées	23 580,00 €	20 300,00 €
791000 - Transferts de charges d'exploitation	12 949,17 €	5 050,00 €
Total	74 666,92 €	89 176,72 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
604000 - Achats d'études et prestations de services	-7 971,00 €	-3 173,70 €
606300 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	-98,00 €	-2 757,18 €
606400 - Fournitures administratives	-117,91 €	-225,50 €
613200 - Locations immobilières	-7 297,06 €	-7 820,76 €
613500 - Locations mobilières	0,00 €	-1 251,47 €
615000 - Entretien et réparations	0,00 €	-10,00 €
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	-474,98 €	-456,76 €
618500 - Frais de colloques, séminaires, conférences	-1 945,00 €	0,00 €
622600 - Honoraires (ex : comptables, juridiques)	-477,36 €	0,00 €
622800 - Interventions externes	-4 245,52 €	-4 973,18 €
622850 - Primes arbitrage CRA	0,00 €	-1 340,00 €
625100 - Voyages et déplacements Ligue	-261,45 €	-1 639,46 €
625150 - Voyages et déplacements Mission	0,00 €	-6 767,56 €
625700 - Réceptions	-206,01 €	-634,89 €
626000 - Frais postaux et de télécommunications	-237,20 €	-327,77 €
627000 - Services bancaires et assimilés	-69,36 €	-44,86 €
628100 - Concours divers (cotisations)	-1 285,80 €	-1 249,22 €
633300 - Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	-658,72 €	-1 439,08 €
635300 - Impôts indirects	-268,00 €	0,00 €
641000 - Rémunérations du personnel	-26 386,12 €	-26 138,41 €
641200 - Congés payés	1 150,84 €	-1 223,70 €
645100 - Cotisations à l'Urssaf	-5 161,24 €	-5 700,97 €
645200 - Cotisations aux mutuelles	-1 119,32 €	-862,41 €
645300 - Cotisations aux caisses de retraites	-1 254,44 €	-1 246,34 €
645800 - Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00 €	-638,22 €
654000 - Pertes sur créances irrécouvrables	-350,00 €	0,00 €
658000 - Charges diverses de gestion courante	-1 308,78 €	-212,89 €
681100 - Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	-3 916,37 €	-3 015,11 €
681500 - Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	-8 000,00 €	0,00 €
689400 - Engagements à réaliser sur subventions attribuées	-15 280,00 €	-23 580,00 €
Total	-87 238,80 €	-96 729,44 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	-12 571,88 €	-7 552,72 €
PRODUITS FINANCIERS		
760000 - Produits financiers	168,72 €	111,92 €
Total	168,72 €	111,92 €
CHARGES FINANCIERES		
Total	0,00 €	0,00 €
RESULTAT FINANCIER	168,72 €	111,92 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
771800 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 990,00 €	0,00 €
Total	3 990,00 €	0,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total	0,00 €	0,00 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 990,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	-8 413,16 €	-7 440,80 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
870000 - Bénévolat	1 907,36 €	nc
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
864000 - Personnel bénévole	-1 907,36 €	nc

Budget 2021-2022

La proposition de budget pour la saison 2021-2022 affiche un déficit prévisionnel de 23 165 euros.

Cette projection tient compte majoritairement du manque à gagner sur la saison, dû à l'action cumulée :

- D'une reprise d'activité globale attendue plus difficile
- De diverses actions décidées sur le plan fédéral : le plan d'action I de reprise sur la part fédérale de la licence, la non reprise à ce jour des accords de conventionnement FFFA-Ligues et la prolongation de la validité des formations obtenues il y a 2 ans.
- Un surcoût lié à la réforme du JuniorBowl qui va nous obliger à organiser un match ligue U19 contre la Ligue Grand Est.

L'ensemble porte donc sur un manque à gagner d'environ 20 000 euros et d'un surcoût d'environ 3 000 euros. A cette heure, le déficit tendra à être financé sur les fonds propres de la Ligue.

Ce budget, au-delà de réaliser les actions financées en 2020 et 2021 sur les conventions d'objectifs avec la Région et les accords de subventions liés au PSF (ex CNDS), veut refléter l'effort de la Ligue à construire la reprise d'une dynamique sur cette nouvelle saison que nous espérons pleine, pour que chacun puisse pratiquer, jouer, se développer avec du plaisir.

		Budget 2021-22
Fonctionnement et formation	Rétrocession Licences	5 800,00 €
	Conventionnement fédéral	0,00 €
	Co Region	9 000,00 €
	Participation aux frais par les clubs	3 300,00 €
	Reprise de fonds dédiés	7 780,00 €
	CTRF	-39 000,00 €
	Siège	-7 000,00 €
	Administration	-4 000,00 €
	Sessions de formations	2 500,00 €
Organisation sessions de formations	-1 000,00 €	
	Total Fonctionnement et Formations	-22 620,00 €
Gestion des compétitions	Participation aux frais d'arbitrage	9 000,00 €
	Championnat R1 séniors 9v9 (arbitrage + frais déplacement)	-2 000,00 €
	Championnat séniors 7v7 (arbitrage + frais déplacement)	-2 000,00 €
	Championnat U19 7v7 (arbitrage + frais déplacement)	-2 000,00 €
	Participation aux frais par les clubs	5 200,00 €
	Aides Circuit Football 7v7	-2 400,00 €
	Aides Circuit Open Flag - 4 événements	-800,00 €
	Aides Circuit Open Cheerleading - 3 événements	-600,00 €
	Recettes évènement	4 100,00 €
LARAFA Bowls Day	-3 560,00 €	
	Total Gestion des compétitions	4 940,00 €
Evénementiels	Co Region	1 500,00 €
	Recettes évènement	10 165,00 €
	Winter Camp Cheerleading	-11 650,00 €
	Recettes évènement	1 500,00 €
	Qualifications Championnats France Cheerleading	-3 000,00 €
	Total évènementiels	-1 485,00 €
Développement et Détection	Co Region	1 500,00 €
	Projet CUFE	-1 500,00 €
	Journées détection Foot (x2)	-500,00 €
	Journées détection Flag (x2)	-500,00 €
	Journées détection Cheer (x2)	-500,00 €
	Matches Juniorbowls inter-ligues	-2 500,00 €
	Total Développement et Détection	-4 000,00 €
Projets subventionnés	PSF	6 000,00 €
	Campagne communication ciblée jeunes athlètes	-3 000,00 €
	Sensibilisation nutrition et conditionnement physique	-1 000,00 €
	Réforme de la stratégie de formation des encadrants de nos clubs locaux	-2 000,00 €
	Reprise de fonds dédiés	7 500,00 €
	Co Region	4 000,00 €
	Flag is school	-4 000,00 €
	Prévention et lutte contre les comportements inappropriés	-3 500,00 €
	Promotion de la mixité dans le cheerleading	-1 000,00 €
	Acquisition tenues selection flag	-2 000,00 €
Materiels entrainement cheer	-1 000,00 €	
	Total Projets subventionnés	0,00 €

total charges

-102 010,00 €

total recettes

78 845,00 €

Résultat prévisionnel

-23 165,00 €

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Américain

